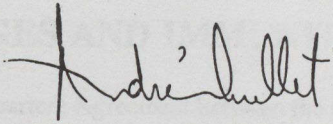


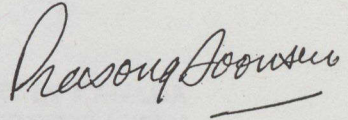
EN FOI DE QUOI, les soussignés, dûment autorisés par leurs gouvernements respectifs, ont signé le présent Traité.

FAIT à *Ottawa* ce *3^e* jour d'octobre 1994,
en deux exemplaires, dans les langues française, anglaise et
thaï, chaque version faisant également foi.



André Ouellet

POUR LE GOUVERNEMENT DU
CANADA



Prasong Soonsiri

POUR LE GOUVERNEMENT DU
ROYAUME DE THAÏLANDE